

---

## **Assemblée générale annuelle sectorielle**

---

**Le mardi 28 mai 2013**

**Assistez en grand nombre à cette assemblée !**

C'est l'occasion d'apporter des modifications pour que notre association et notre secteur, en particulier, demeurent à l'image de ses membres.

**Soyez présentes et présents !**

**On a besoin de connaître vos goûts, vos désirs. Ne laissez pas les autres tout décider...**

**Impliquez-vous !**

Les personnes en place sont parfois essouffées... Nous vous rappelons que les membres du Comité directeur sont élus pour un mandat de trois (3) ans sous réserve de la limite de (2) deux mandats consécutifs complets à un même poste (Article 23.02 des Statuts et Règlements, mai 2011).

**Qui acceptera de donner un peu de temps ?**

**Pensez-y dès maintenant !**

Selon les Statuts et Règlements, l'élection des membres au Conseil sectoriel a lieu l'année qui précède le Congrès (2013) et l'année du Congrès (2014).

Tous les membres aréquiens sont éligibles aux divers postes et en particulier, cette année, aux postes de : 1<sup>er</sup> vice-présidence (fin de mandat), 2<sup>e</sup> vice-présidence (poste vacant due à une démission), secrétariat (possibilité d'un prolongement pour un an), trésorerie (fin de mandat) et 1<sup>er</sup> conseiller (possibilité d'un deuxième mandat).

L'assemblée générale du 28 mai devra aussi nommer les membres de notre délégation au Congrès 2014, à savoir 2 membres du conseil sectoriel, 3 membres provenant de l'assemblée ainsi que 2 substituts.

Nous sommes toujours à la recherche de membres pour le Comité de la condition féminine et le Comité de la condition masculine.

Si nous voulons un secteur énergique et bien vivant, il est important que tous ces postes soient comblés. Du sang neuf est toujours synonyme de vitalité.

**On se donne le mot et on participe !**

**Bienvenue à toutes celles et tous ceux  
qui ont de l'intérêt pour un tel défi !**

---

## Assemblée générale annuelle sectorielle

---

### Secteur Cap-de-la-Madeleine (04G)

Par la présente, vous êtes convoqués à l'Assemblée générale annuelle du secteur.

- Date :** le mardi 28 mai 2013
- Endroit :** Salle Buffet Champion  
890, Notre-Dame Est  
Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine)  
819 374-6135
- Horaire :** 10 h Inscription et accueil  
10 h 30 Mot de bienvenue  
10 h 45 Assemblée générale annuelle  
12 h 15 Dîner

**Élections :** Selon les Statuts et Règlements (23.02), l'élection des personnes à la première vice-présidence, à la trésorerie et de la personne première conseillère a lieu l'année qui précède le Congrès. Il faudra entériner le prolongement de la personne au secrétariat. Les bulletins de mise en candidature seront disponibles sur place à la table des inscriptions.

**Coût :** Gratuité pour les membres, 20,00 \$ pour les non-membres

#### Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Nomination de la présidence d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Nomination du comité d'élection
6. Période de mise en candidature
7. Lecture et approbation du procès-verbal du 23 mai 2012
8. Rapports de la présidence, des activités, du plan d'action 2012-2013
9. Rapports des différents comités et de la Fondation Laure-Gaudreault
10. Présentation des états financiers et des prévisions budgétaires
11. Processus électoral
12. Mot des présidences régionale et sectorielle
13. Informations diverses
14. Clôture de l'assemblée

#### Pour le repas, inscriptions avant le 22 mai 2013

Faites parvenir votre chèque à l'ordre de AREQ 04 G  
daté du jour de l'envoi à 259, des Lilas, Saint-Narcisse (Québec) G0X 2Y0  
Micheline Thibeault



418 328-3923 ou [areq04g.org](http://areq04g.org)

